



CERTIFICAT
DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE

Devenir négociateur immobilier

LE CQP NÉGOCIATEUR IMMOBILIER : CONÇU PAR LES PROFESSIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par une branche professionnelle. Il atteste d'une qualification dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

Branche professionnelle de l'Immobilier

Les atouts



Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail
- Développer de nouvelles compétences grâce à un parcours de formation adapté.

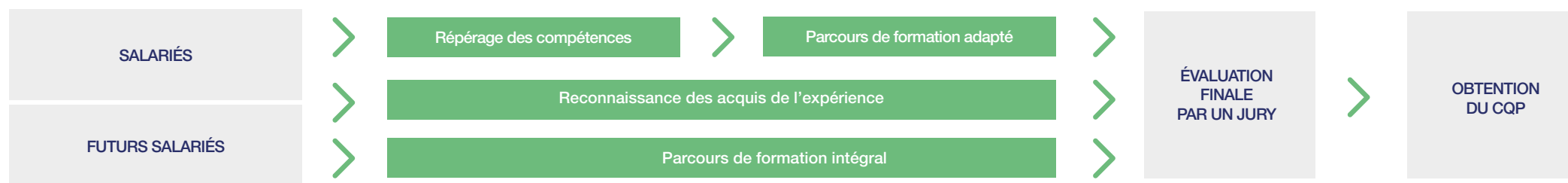


Pour les entreprises

- Renforcer les compétences des salariés et donc la performance de l'entreprise
- Recruter et former de nouveaux professionnels sur un métier-clé de l'entreprise
- Fidéliser et motiver les salariés

Un parcours sur-mesure

Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise



Descriptif métier



Le négociateur immobilier est un spécialiste des transactions immobilières (vente). Il prospecte les biens immobiliers et fonciers, assure en tant qu'intermédiaire la mise en relation entre vendeurs et acquéreurs puis négocie les conditions de la vente du bien immobilier ou foncier, jusqu'à leur conclusion.

Pour qui ?

- Les salariés en activité
- Les demandeurs d'emploi

Évaluation des compétences

Le CQP négociateur immobilier se compose de **3 blocs de compétences** :

1

Rechercher des clients vendeurs pour obtenir des mandats de ventes de biens immobiliers et fonciers

2

Accompagner le client acquéreur pour identifier les biens immobiliers et fonciers à acheter

3

Effectuer l'intermédiation entre le client acquéreur et le client vendeur, afin de contractualiser l'acte de vente du bien immobilier et/ou foncier

245 heures en organisme de formation et 455 heures en entreprise*

*période en entreprise non obligatoire pour les salariés du secteur de l'immobilier – 120h dans le cadre d'une POEC-POE



STÉPHANE I.
Directeur d'agence immobilière
Île-de-France

JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE, QUEL INTÉRÊT POUR MES SALARIÉS ?

La souplesse du dispositif du CQP permet de construire des parcours de formation adaptés aux besoins des salariés. La montée en compétences des salariés grâce au CQP s'inscrit dans une dynamique d'entreprise et cela permet de fédérer et motiver les équipes autour d'un projet commun.



MANON D.
Titulaire du CQP
Bourgogne-Franche-Comté

JE SUIS TITULAIRE DU CQP

Le CQP me permet de pallier mon absence de diplômes et de répondre aux besoins du secteur. Il certifie mes compétences pour faire face à l'évolution des métiers, mais également renforce mon expertise dans l'entreprise.

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILIER



42 193
cartes

professionnelles
transaction*



147 232
Salariés**

Le secteur de l'immobilier repose sur des compétences très variées. Cette pluralité permet à ce secteur de couvrir une diversité de métiers allant de la commercialisation à la transaction, en passant par la gestion et l'administration de biens immobiliers.


* Source : CCI France 1^{er} janvier 2023

** Estimation des données 2020 à partir des données DADS 2016 et Urssaf - Acoess 2020

Contacts utiles

Plusieurs organismes de formation sont labélisés
par la branche professionnelle pour dispenser les CQP.

Pour plus d'informations contactez la branche de l'immobilier :
Madame Céline VENERONI

 **Adresse :**
COPI/CPNEFP
BP 30855 – 75828

 **Tél :**
01 55 32 01 05

 **Web :**
branchedelimmobilier.fr

Opco EP,
votre allié
au quotidien

opcoep.fr